

20	29/06/2017	BE 0888.239.292	13	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	17228.00201	A 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION**

Dénomination: **EMISSIONS ZERO**

Forme juridique: Société coopérative à responsabilité limitée

Adresse: Nanon N°: 98 Boîte:

Code postal: 5000 Commune: Namur

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Liège, division Namur

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0888.239.292

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 26-07-2013

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 25-03-2017

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2016 au 31-12-2016

Exercice précédent du 01-01-2015 au 31-12-2015

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 6.1.1, A 6.2, A 6.3, A 6.5, A 6.6, A 6.7, A 6.9, A 7.2, A 9, A 10, A 11, A 12

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET  
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE  
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**DAMAY Alain**

Commun Pré 25  
6142 Leernes  
BELGIQUE

Début de mandat: 15-06-2014

Fin de mandat: 15-06-2018

Administrateur

**DEBRULLE Claude**

du Masy 24  
1460 Ittre  
BELGIQUE

Fin de mandat: 31-05-2016

Administrateur

**DELHAYE Michael**

Sans Souci 41  
1050 Ixelles  
BELGIQUE

Début de mandat: 15-06-2014

Fin de mandat: 15-06-2018

Président du Conseil d'Administration

**INSTALLE Marc**

de Ciergnon 18  
5580 Rochefort  
BELGIQUE

Début de mandat: 22-06-2013

Fin de mandat: 22-06-2017

Administrateur

**KELLETER Patrick**

Putzhag 8  
4730 Raeren  
BELGIQUE

Fin de mandat: 08-01-2016

Administrateur

**DUBREUCQ Philippe**

du Moulin au Bois 2  
7022 Hyon  
BELGIQUE

Début de mandat: 07-11-2016

Fin de mandat: 25-03-2017

Administrateur

**SIMON Jean Pierre**

du Quesnoy 94  
7370 Dour  
BELGIQUE

Début de mandat: 08-01-2016

Fin de mandat: 08-01-2020

Administrateur

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<b>AXIOME EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL FISCAL SA</b> BE 0665.804.337 Avenue du Parc 40 4650 Chaineux BELGIQUE  Représenté directement ou indirectement par  <b>LINCE Guy</b> Expert-comptable Avenue du Parc 40 4650 Chaineux BELGIQUE	225288 3F16          7961 F 59	B , C

\* Mention facultative.



	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		10/15	<b><u>2.949.435</u></b>	<b><u>2.507.857</u></b>
<b>Capital</b>		10	<b>2.453.620</b>	<b>2.250.820</b>
Capital souscrit		100	2.455.180	2.252.380
Capital non appelé		101	1.560	1.560
<b>Primes d'émission</b>		11		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Réserves</b>		13	<b>150.300</b>	<b>50.919</b>
Réserve légale		130	50.300	35.887
Réserves indisponibles		131	100.000	15.032
Pour actions propres		1310		
Autres		1311	100.000	15.032
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	<b>345.515</b>	<b>206.118</b>
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
<b>Impôts différés</b>		168		
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>76.337</u></b>	<b><u>116.648</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.3	17		
Dettes financières		170/4		
Établissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.3	42/48	<b>75.885</b>	<b>114.260</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Établissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	6.215	1.815
Fournisseurs		440/4	6.215	1.815
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	2.132	4.405
Impôts		450/3	2.132	4.405
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	67.537	108.040
<b>Comptes de régularisation</b>		492/3	<b>452</b>	<b>2.388</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b><u>3.025.772</u></b>	<b><u>2.624.505</u></b>

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	-48.403	-53.498
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		286
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.4	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.751	1.924
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	1.028	2.358
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		248
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>-51.181</b>	<b>-58.027</b>
<b>Produits financiers</b>	6.4	75/76B	<b>349.802</b>	<b>349.400</b>
Produits financiers récurrents		75	349.802	349.400
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
<b>Charges financières</b>	6.4	65/66B	<b>10.354</b>	<b>144</b>
Charges financières récurrentes		65	221	144
Charges financières non récurrentes		66B	10.133	
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>288.267</b>	<b>291.229</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>		67/77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>288.267</b>	<b>291.229</b>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>288.267</b>	<b>291.229</b>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>(+)/(-)</b>	9906	<b>494.385</b>	<b>291.229</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	288.267	291.229
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	206.118	
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>		791/2	<b>15.032</b>	<b>20.715</b>
<b>Affectations aux capitaux propres</b>		691/2	<b>114.413</b>	<b>14.561</b>
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920	14.413	14.561
aux autres réserves		6921	100.000	
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	<b>(+)/(-)</b>	14	<b>345.515</b>	<b>206.118</b>
<b>Intervention d'associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7	<b>49.489</b>	<b>91.266</b>
Rémunération du capital		694	46.562	88.696
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697	2.927	2.569

**ANNEXE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>7.401</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	3.025	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	8189		
	(+)/(-)		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199	<b>10.426</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	8249		
	(+)/(-)		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>4.068</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8279	1.751	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	8319		
	(+)/(-)		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329	<b>5.818</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	22/27	<b>4.608</b>	



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395P	XXXXXXXXXX	<b>1.135.865</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8365	1.002.550	
Cessions et retraits	8375	146.218	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395	<b>1.992.197</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8545		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	28	<b><u>1.992.197</u></b>	

**RÉSULTATS****PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL****Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE****EXCEPTIONNELLE****Produits non récurrents**

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

**Charges non récurrentes**

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

**RÉSULTATS FINANCIERS****Intérêts portés à l'actif**

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087		
76		<b>286</b>
76A		286
76B		
66	<b>10.133</b>	<b>248</b>
66A		248
66B	10.133	
6503		

**RÈGLES D'ÉVALUATION**

Règles d'évaluation de la SCRL "EMISSIONS ZERO"

Acté dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 29 février 2012. Corrigé par CBB en accord avec AD.

1. Les frais d'établissement font l'objet d'amortissements appropriés par tranche de 20% l'an.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements déjà effectués si pas neufs. La société ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs. Sont considérés comme investissements et faisant l'objet d'amortissements les dépenses supérieures à un montant de 250,00 EUR.

D'une manière générale, les charges suivantes, relatives à la construction des parcs éoliens, font également l'objet d'une activation dans la rubrique concernée:

- Frais de notaires (droit de superficie, hypothèque etc.);
- Frais de coordination sécurité et santé;
- Frais d'étude de raccordement au réseau (GRD);
- Frais de géomètres;
- Frais d'études pour les demandes de permis unique (études d'incidence environnementale, études radar, études avifaune, etc.);
- Frais pour la participation à des appels d'offres.

La durée de vie des immobilisations corporelles est limitée dans le temps compte tenu de la durée limitée de validité des permis uniques obtenus (20 ans).

Ces durées de vie se résument comme suit:

Immobilisations incorporelles

- Dépenses de développement 5 ans
- Etudes techniques et permis 10 ans

Immobilisations corporelles

- Frais accessoires sur achats de terrains 1 an : (Cf. proposition d. dans <http://www.ipcf.be/Index.asp?Idx=1457>)
- Matériel et outillage - éoliennes et accessoires: 15 ans
- Matériel de bureau 5 à 10 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans
- Autres max. 20 ans

3. Les immobilisations financières:

- Les actions sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition
- Les cautionnements en numéraire sont évalués à leur valeur nominale
- Les créances à plus d'un an sont comptabilisées à leur valeur nominale.

4. Les créances commerciales et autres créances:

Les créances commerciales sont comptabilisées à la valeur nominale en euros. Elles feront l'objet chaque année d'une estimation prudente quant à leur recouvrabilité. Les réductions de valeurs seront actées suivant le caractère douteux ou non de la créance.

5. Les valeurs disponibles:

La trésorerie active est comptabilisée à son montant nominal. Elle englobe à la fois la trésorerie disponible et les placements courants de trésorerie.

6. Les dettes:

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au montant net obtenu. Les charges financières sont prises en charges sur la durée de mise à disposition des crédits.

7. Provisions

Les provisions sont constituées lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à la date du bilan.

La société constitue, lors du démarrage de chaque parc éolien,

- Une provision pour couvrir les frais de démantèlement des éoliennes mises en place à concurrence de 5% du montant global de l'investissement (machines et frais accessoires) avec un minimum de 80 000,00 EUR par machine conformément à la réglementation de la Région Wallonne et ce par parts égales étalées sur 15 ans.

- Une provision pour couvrir le remplacement du générateur 12 ans après la mise en service de l'éolienne à concurrence de 1/12e du prix chaque année.

- Lors du démarrage de chaque parc éolien, les amortissements, la provision pour couvrir les frais de démantèlement des éoliennes mises en place et la provision pour grosses réparations et/ou gros entretiens des éoliennes débutent à partir du premier mois de production.

- Sont considérés comme investissements et faisant l'objet d'amortissements les dépenses supérieures à un montant de 250,00 EUR.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS**

**PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
<b>LES MOULINS DU HAUT PAYS</b> BE 0821.754.504 Société privée à responsabilité limitée rue de la Tourelle 53 7370 Dour <b>BELGIQUE</b>	Parts	499	49,9		31-12-2015	EUR	2.243.821	366.653
<b>OCHAIN ENERGIE</b> BE 0537.734.049 Société coopérative à responsabilité limitée d'Abée 49 4557 Tinlot <b>BELGIQUE</b>	Parts	2.500	64,1		30-06-2016	EUR	1.218.819	-36.186

## STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 dernier alinéa et art. 632 §2 dernier alinéa; de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4; de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège statutaire pour les personnes morales) et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	